



# **CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR L'ÉQUIPE DES CHAMPIONNATS DU MONDE U23 2020**

**Sous révision de le 6 avril 2020**

Critères de sélection finaux approuvés par le Conseil de course de vitesse – 19 février 2020, modifié le 2 mars 2020

## **1. Général**

Les critères additionnels sont soumis aux principes et procédures énoncés dans le document *Procédures de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2020* qui se trouve sur le [site Web de CKC](#).

Les championnats du monde U23 auront lieu à Brandebourg, en Allemagne, du 16 au 19 juillet 2020.

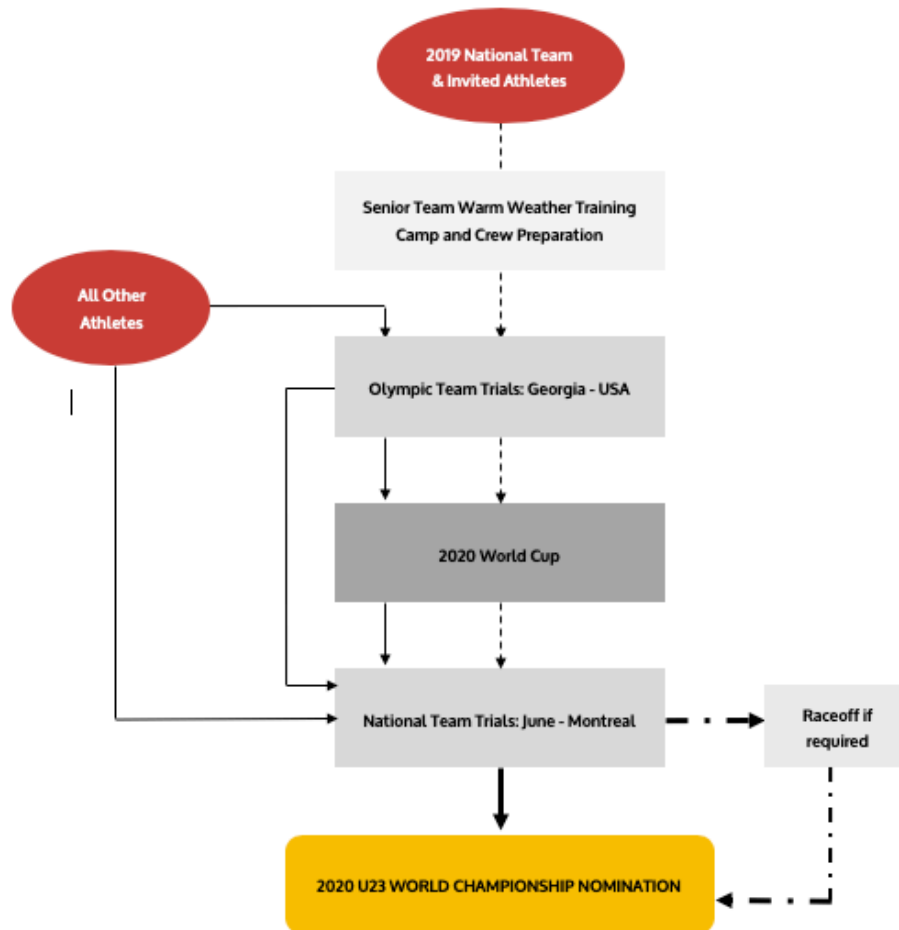
## **2. Objectifs de performance**

Les critères suivants de l'équipe nationale senior 2020 sont guidés par les objectifs de performance de CKC, c'est-à-dire lorsqu'un athlète/équipage démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers dans une épreuve olympique lors de la compétition internationale pour laquelle il est considéré.

## **3. Aperçu des sélections**

- 3.1 Les athlètes/équipages qui tentent de se qualifier pour une nomination sur l'équipe des championnats du monde U23 le feront lors du processus de sélection des championnats du monde senior.
- 3.2 La dernière année d'éligibilité d'un compétiteur dans la catégorie U23 est l'année de son 23<sup>e</sup> anniversaire (c.-à-d. le 1<sup>er</sup> janvier 1997 ou après).

- 3.3 Les compétitions pour effectuer la sélection de l'équipe en 2020 sont :
  - 3.3.1 Essais de l'équipe olympique (EEO), Lake Lanier, Géorgie, 16-19 avril
  - 3.3.2 Coupe du monde 2, Duisburg, Allemagne, 30 mai-2 juin
  - 3.3.3 Essais de l'équipe nationale, Montréal, Québec, 26-28 juin
  
- 3.4 Les athlètes sélectionnés pour les équipes suivantes ne seront pas éligibles à la sélection :
  - 3.4.1 Équipe des championnats du monde junior 2020
  - 3.4.2 Équipe olympique 2020
  
- 3.5 Le processus de sélection de l'équipe des championnats du monde U23 prendra fin d'ici le 30 juin 2020.
  
- 3.6 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les équipages et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



## 4. Critères de sélection spécifiques

### 4.1 EEO (K1/C1, K2/C2)

4.1.1 Un athlète/équipage peut être sélectionné pour faire partie de l'équipe des championnats du monde U23 2020 lors des Essais de l'équipe olympique (EEO) dans les cas suivants :

4.1.1.1 Classement parmi les 3 premiers dans la finale 1 dans les épreuves olympiques ouvertes K1 ou C1

4.1.1.2 Classement parmi les 2 premiers dans la finale 1 dans les épreuves ouvertes K2 ou C2 (l'ensemble de l'équipage doit être admissible).

4.1.2 Les athlètes U20 sélectionnés pour faire partie de l'équipe des championnats du monde U23 lors des EEO seront également sélectionnés pour l'équipe des championnats

panaméricains 2020. Veuillez consulter les critères de sélection additionnels des championnats panaméricains de canoë pour plus de détails.

#### 4.2 EEO (K1/C1, K2/C2, K4)

4.2.1 Tous les athlètes doivent participer en simple aux EEO (incluant les athlètes participant aux épreuves leur ayant permis une nomination selon le point 4.1 ci-dessous).

4.2.2 Les catégories simples et K2/C2/K4 seront ouvertes (catégories Junior et Senior combinées)

4.2.3 L'athlète ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes dans la finale A sera sélectionné. Pour obtenir sa sélection, l'athlète doit également terminer avant tous les athlètes juniors, à l'exception des épreuves pour lesquelles une nomination a été obtenue lors des EEO :

4.2.3.1 1000 m masculin K1

4.2.3.2 200 m masculin K1

4.2.3.3 500 m féminin K1

4.2.3.4 200 m féminin K1

4.2.3.5 200 m féminin C1

4.2.3.6 1000 m masculin C1

4.2.4 Les équipages K2/C2/K4 considérés pour une nomination doivent :

4.2.4.1 Remporter en K2/C2 ou K4 lors des EEO (l'ensemble d'un équipage doit être admissible en U23); et

4.2.4.2 Subir une évaluation de la performance telles que décrite ci-dessous en 4.2.5.

4.2.5 Des athlètes/équipages additionnels peuvent être recommandés au CHP si le DT/entraîneur-chef et l'END déterminent que l'athlète ou l'équipage démontre un potentiel de terminer parmi les 8 premiers lors des championnats du monde U23 2020.

4.2.5.1 Les facteurs utilisés pour évaluer la qualité d'une performance peuvent inclure :

- % de différence par rapport au TMO - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de médaille d'or (voir l'annexe A)
- % de différence par rapport au TFA - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de finale A (voir l'annexe A)
- % de différence en temps par rapport au gagnant de la finale A
- % de différence en temps par rapport à l'athlète précédant au classement
- Il y aura des finales combinées Senior et Junior A et B ainsi qu'une finale Espoirs Olympiques lors des EEN.
- Les athlètes seront classés selon la position finale dans chacune des finales individuelles ci-dessus avec la formule de points qui se trouve à l'annexe B.
- Circonstances imprévues (Article 8 de la procédure de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2020)

Ces facteurs ne sont pas en ordre et un ou plusieurs peuvent être utilisés pour soutenir ou rejeter une sélection. D'autres facteurs non listés peuvent également être considérés.

## ANNEXE A

### Temps de performance

Les temps de performance à comparer au temps de finale A (TFA) seront arrondis au dixième de seconde (p. ex., 3:49.46 devient 3:49.5 et 38.74 devient 38.7)

#### U23

Épreuve	TMO U23	TFA U23
FC1 200 m	46.0	49.0
FC2 500 m	01:56.0	02:02.0
HK1 200m	34,7	35,9
HK1 1000 m	03:29.6	03:35.0
HK2 1000 m	03:12.0	03:15.0
HK4 500 m	01:20.0	01:22.0
HC1 1000 m	03:51.0	03:59.0
HC2 1000 m	03:34.0	03:39.0
FK1 500 m	01:49.5	01:52.5
FK2 500 m	01:42.0	01:44.0
FK4 500 m	01:32.5	01:36.0
FK1 200m	40.0	41.0

## **ANNEXE B**

### Attribution des points du classement

Position	Points
1	18
2	17
3	16
4	15
5	14
6	13
7	12
8	11
9	10
10	9
11	8
12	7
13	6
14	5
15	4
16	3
17	2
18	1